



HAL
open science

Economie du désarmement. Dix conseils pratiques

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Economie du désarmement. Dix conseils pratiques. Cahiers de l'Espace Europe, 1995, n°3. hal-02530447

HAL Id: hal-02530447

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02530447>

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECONOMIE DU DESARMEMENT

DIX CONSEILS PRATIQUES

Jacques Fontanel

Cahiers de l'Espace Europe, Espace Europe, Université
Pierre Mendès France, Grenoble, 1995.

Résumé : Le désarmement concerté des grandes puissances ne peut pas se résumer à une simple réduction des dépenses militaires, même si elle est progressive dans le temps et dans l'espace. En effet, il faut détruire les stocks d'armes et subir de nombreux coûts de reconversion des personnels et des investissements engagés, avant d'espérer recevoir des dividendes de la paix, qui devront d'ailleurs plutôt être immédiatement réinvestis. En outre, la vérification des accords, la conversion difficile de la recherche-développement nationale, le contrôle des ventes d'armes et la mise en place d'actions spécifiques de paix devront être mises en place, pour éviter les effets d'aubaine de la prédation.

Summary : Summary: The concerted disarmament of the great powers cannot be reduced to a simple reduction in military expenditure, even if it is progressive in time and space. Indeed, it is necessary to destroy the stocks of weapons and to undergo many costs of reconversion of the personnel and the committed investments, before hoping to receive peace dividends, which will moreover rather have to be immediately reinvested. In addition, the verification of agreements, the difficult conversion of national research and development, the control of arms sales and the implementation of specific peace actions must be put in place, to avoid the windfall effects of predation.

Désarmement, développement, industries d'armement, paix, conversion
Disarmament, Development, armament industry, conversion

L'ECONOMIE du DESARMEMENT

DIX CONSEILS PRATIQUES

Jacques FONTANEL

Le désarmement est généralement présenté comme un facteur de développement économique. On compare souvent les dépenses militaires aux dépenses sociales et on estime le coût d'un porte-avions au nombre d'écoles ou d'hôpitaux qu'il représente. Or, si à long terme il est logique de penser que la limitation d'une dépense improductive exerce des effets positifs sur l'ensemble de l'économie nationale, cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée à court terme. Le désarmement ne se résume pas à une simple réduction des dépenses militaires. La défense nationale a constitué des stocks d'armes très importants et elle a mis en place des structures qui exercent à la fois des effets d'inertie très puissants et provoquent de facto des coûts complémentaires de conversion. Dans ces conditions, le désarmement, objectif hautement souhaitable, doit tenir compte des impératifs économiques de façon à limiter les risques d'une crise économique latente, facteur de conflits et probablement d'un réarmement plus ou moins progressif. Dix règles ou commandements doivent, dans l'ordre économique, être retenus comme base de réflexion.

Commandement 1 : Tu calculeras le coût pour les finances publiques des décisions de désarmement "physique".

Pour les finances publiques, et au moins à court terme, tout désarmement "physique" n'équivaut pas nécessairement à une réduction des dépenses militaires. Certaines recommandations peuvent même s'avérer très onéreuses transformant les dividendes de la paix en coûts du désarmement.

- La destruction de stocks d'armes est une opération coûteuse.
- Un désarmement implique de nouvelles dépenses de vérification des accords parfois très élevées.
- Une suppression des stocks militaires ne garantit pas la limitation des capacités de destruction. C'est ainsi que la réduction des quantités oblige les Etats à améliorer la qualité de leurs produits. Ceci peut avoir pour conséquence immédiate une augmentation des dépenses militaires elles-mêmes, par le triple effet d'une réduction des économies d'échelle augmentant le prix unitaire des matériels militaires, du développement des coûts de recherche-développement nécessaires au maintien de la capacité technologique de la défense et d'un effet de substitution vers les vecteurs militaires non sujets au contrôle.
- Les systèmes d'armes secrètent une propension plus ou moins grande d'attitudes guerrières ou pacifiques. Des accords de désarmement qui

impliqueraient des injonctions à choisir de préférence des armes défensives clairement définies pourraient avoir pour conséquence l'augmentation des dépenses militaires de nombreux pays. A court terme, le passage d'un type de défense à un autre type de défense, accélère l'obsolescence des produits et suscite des coûts supplémentaires. En outre, les armes défensives s'avèrent plus coûteuses que les armes offensives. Dans ces conditions, une proposition de production d'armes défensives doit s'accompagner aussi d'un contrôle des dépenses militaires.

Commandement 2 - Tu ne réveras pas sur les avantages économiques de la conversion

Si l'on peut convertir les dépenses militaires en d'autres formes de dépenses publiques ou privées, par contre, les usines, les firmes, les hommes, les terres jusque là affectés à la sécurité nationale connaîtront des difficultés de conversion non négligeables. Il faut raisonner non pas en termes de flux, mais en termes de stocks. Ainsi, une entreprise qui aurait engagé d'importants capitaux dans le secteur de la défense, tout en conservant une forte production civile, est susceptible de connaître de très graves difficultés financières et de subir une baisse drastique de compétitivité à court terme à la suite d'une réduction des dépenses militaires. De même, la substitution des dépenses militaires en faveur des dépenses civiles ne permet guère à ces dernières de financer rapidement le capital nécessaire au maintien de l'emploi rendu précaire par l'obsolescence plus ou moins complète des installations destinées à la production des armements. Il faudra, en effet, non seulement s'engager dans la conversion rentable des matériels existants, mais aussi réinvestir, développer de nouvelles activités et trouver de nouveaux débouchés. L'effort économique nécessaire pour renflouer les firmes sinistrées et leur permettre la survie économique devrait dépasser, à court terme, l'importance des financements dégagées par la limitation de l'effort militaire. Pour les Etats-Unis, il est probable que les dividendes de la paix permettront de financer d'abord une réduction du déficit public, ensuite le coût de la conversion des installations militaires en équipements civils et peut-être enfin un retour vers la satisfaction de besoins sociaux. Pour les pays européens, ces ressources devraient être appliquées à la restructuration des secteurs duaux, directement touchés par la baisse des commandes militaires et pour l'URSS à l'utilisation du potentiel considérable du secteur militaire à des fins civiles. C'est probablement en URSS que la conversion sera la plus facile, compte tenu de l'existence d'un potentiel considérable de consommation solvable non satisfaite, de la faiblesse de la concurrence et de la capacité des entreprises à produire des biens à double utilisation, militaire et civile.

Commandement 3 - Tu estimeras le coût réel de la paix dans toute procédure de désarmement.

Compte tenu de leur caractère improductif, il est incontestable que les dépenses militaires ont des effets négatifs sur la croissance mondiale à long terme. L'excès d'armement provoque toujours des situations de crises économiques, politiques ou stratégiques. Cependant, une économie de paix doit tenir compte des effets à court et long terme des modifications de

structure provoquées par le processus de désarmement et de ce fait, conjoncturellement, les dividendes du désarmement devraient être assez faibles. A plus long terme, les avantages attendus d'une procédure durable de désarmement peuvent être conséquents. Les résultats des modèles mondiaux des effets économiques du désarmement sont révélateurs de l'intérêt économique d'une telle procédure, principalement dans le cadre d'un transfert partiel des ressources dégagées en faveur des pays du Tiers-Monde.

- A court terme, les pouvoirs publics doivent favoriser la restructuration de l'industrie d'armement, faciliter le développement de nouveaux investissements de conversion et exercer une action en faveur de l'emploi.
- Pour les pays du Tiers-Monde importateurs d'armes, une réduction des dépenses militaires devrait avoir, à court terme, des effets positifs, même si des problèmes peuvent naître des modifications importantes des échanges commerciaux et des prix des produits, compte tenu de la modification des demandes de produits à vocations militaires ou civiles. C'est ainsi que la réduction de la demande de matières premières destinées au secteur militaire ne sera pas automatiquement compensée par une demande similaire dans le domaine civil et peut conduire à quelques difficultés économiques.
- A plus long terme, les transferts internationaux risquent de changer de nature et d'orientation. Par exemple, les pays occidentaux vont acheter les matières premières en URSS et les pays socialistes entreront peu à peu dans les marchés financiers internationaux. Il en résultera des effets d'éviction au détriment des pays du Sud, susceptibles de provoquer de nouvelles crises économiques dans des pays aux économies déjà trop fragiles pour assurer l'irréversibilité de leurs formes de développement.
- Si l'on suppose que les pays développés libèrent des ressources jusqu'à présent consommées dans le secteur militaire dorénavant investies dans le domaine civil, la carte de la compétitivité internationale risque de profiter aux forts et de réduire le potentiel de développement des plus pauvres.
- L'aide internationale peut avoir des effets pervers si elle conduit les économies pauvres à une destruction des productions locales et à une dépendance économique progressive, facteur de paupérisation.

Commandement 4 : Tu exigeras, comme mesure complémentaire à tout processus de désarmement, une réduction vérifiée des dépenses militaires.

Tout processus de désarmement physique doit être étroitement associé à une réduction des budgets de défense (et ce, malgré les difficultés des comparaisons internationales et intertemporelles des dépenses militaires), car celle-ci produit un effet de limitation de la "puissance de feu" plus que proportionnelle, *ceteris paribus*. En outre, les restrictions financières couvrent l'ensemble des activités, alors que les limitations physiques fixent très précisément les forces concernées. Le coût d'une arme diminue avec le nombre d'exemplaires produit. On dit que ce processus productif bénéficie d'économies d'échelle. A supposer que la structure des dépenses militaires soit constante ou que toutes les armes et forces aient une productivité marginale égale (ce qui répond aux exigences d'une bonne gestion économique des fonds publics), une réduction des dépenses militaires réduit plus que proportionnellement la production des armements. Pour les pays producteurs d'armements, une limitation importante des dépenses militaires conduit à une baisse du nombre d'exemplaires produits et elle conduit ainsi à l'accroissement du coût unitaire des matériels. Ce qui a pour conséquence de provoquer une réduction encore plus grande du nombre d'appareils

susceptibles d'être vendus. Cet effet est probablement conforté et relayé par la réduction des commandes à l'exportation et par l'existence d'un marché "acheteur" qui ne permet plus aux producteurs d'appliquer aux pays importateurs les augmentations de coûts unitaires qu'ils subissent. Une réduction des dépenses militaires peut provoquer la suppression de programmes entiers, alors qu'un accord physique conduit à sauvegarder, quel qu'en soit le coût, un programme réduit à de faibles quantités de matériels.

Commandement 5 : Tu contesteras l'opportunité d'une procédure de désarmement réduite à la seule limitation globale des dépenses militaires

Les dépenses militaires ne constituent donc pas un indicateur suffisamment fiable de la puissance stratégique d'un Etat. C'est pourquoi elles ne peuvent pas suffire pour fonder un processus de désarmement. Sans chercher à être exhaustif, plusieurs considérations doivent être retenues qui limitent l'opportunité de la réduction des dépenses militaires comme instrument exclusif de désarmement :

- La sécurité d'un pays dépend de nombreux facteurs difficilement exprimables par les seules variables économiques : longueur des frontières, spécificités géographiques et démographiques nationales, solidarité interne des régions, importance des menaces, solidité des Alliances, etc..
- Compte tenu des accords internationaux sur la non prolifération des armes nucléaires et de leur importance dans le concert stratégique contemporain, les grandes puissances disposent d'une arme très puissante et dissuasive à un faible coût et elles en ont le monopole. Dans ces conditions, il leur est possible de réduire leurs dépenses militaires sans toucher à l'un des piliers de leur défense.
- La notion de prix fait l'objet de nombreux débats, notamment en ce qui concerne la valorisation concrète des matériels militaires dans les économies planifiées. Même dans les pays à économie de marché, les contrats passés par le Ministère de la Défense avec l'industrie d'armement font une faible place au système de la concurrence.
- L'existence de la conscription modifie sensiblement l'évaluation des dépenses militaires. Une réduction des dépenses militaires pourrait s'accompagner d'une augmentation du nombre de soldats si, dans le même temps, un système de conscription était institué. On aurait alors simultanément une réduction des dépenses militaires (financées par l'Etat) et un accroissement des forces militaires disponibles.
- Les dépenses militaires sont plus ou moins bien employées. Dans ces conditions, avec les mêmes sommes engagées, les Etats peuvent avoir plusieurs systèmes de défense. Cette simple constatation nous conduit à penser que la réduction des dépenses militaires, sans injonction sur la limitation des stocks et des productions nommément définis, peut être dangereuse pour la paix, en créant de nouveaux déséquilibres et en provoquant l'émergence de nouveaux conflits internationaux.

Commandement 6 : Tu accepteras la règle de la progressivité (temporelle, sectorielle et spatiale) des désarmements nationaux ou régionaux

La réduction des dépenses militaires ne peut être que progressive, compte tenu des contraintes de sécurité nationale, et fondée sur une réflexion économique-stratégique pour appliquer ces réductions à la fois à l'ensemble et aux structures des dépenses militaires. Il faut tenir compte des effets de seuil, qui sont fixés, au moins partiellement, par le consensus social d'une Nation sur les impératifs de sa sécurité, sur les prix relatifs des matériels, sur les accords internationaux de limitations quantitatives ou qualitatives des armements, sur les niveaux technologiques comparés des Etats et sur la confiance dans l'équilibre du système politico-stratégique international. Autrement dit, une réduction des dépenses militaire ne peut pas être proportionnelle et globale. Pour être efficace, elle doit tenir compte des dépenses réelles et de leurs structures. Il est ainsi caractéristique qu'une réduction des dépenses nucléaires concernant la stratégie de la dissuasion française risquerait de lui faire perdre toute crédibilité, alors qu'une réduction de la moitié des efforts similaires réalisés en URSS et aux Etats-Unis n'aurait que des effets secondaires et ne remettrait probablement pas en cause les stratégies nucléaires mises en place en l'absence d'un tel accord. C'est pourquoi la réduction des dépenses militaires ne peut pas se faire sur une base globale et sans référence aux forces et stratégies développées par tous les Etats. Enfin, les négociations ne constituent pas des règles intangibles sur lesquelles, quelles que soient les nouvelles conditions stratégiques ou économiques internationales, les Etats doivent constamment s'aligner. Un processus de désarmement implique des rencontres régulières, prévues dès la signature de l'accord, et la signature d'avenants ou de nouvelles dispositions, lorsqu'elles paraissent mieux adaptées à l'ensemble des Parties.

Commandement 7 - Tu revendiqueras, dans toute procédure de désarmement, un contrôle des dépenses militaires de recherche-développement

Un réel désarmement implique un contrôle étroit de la recherche-développement destinée à l'effort national de défense, au moins dans les premiers stades de la recherche fondamentale. La technologie spécifiquement militaire favorise l'accroissement des coûts de la défense. Un contrôle de l'évolution de cette technologie apparaît nécessaire. L'omission du contrôle de la recherche-développement et des technologies militaires peut aussi laisser présager une réduction quantitative des forces, couplée à un effort de "matière grise" très élevé en vue d'améliorer la qualité des armes et des hommes. Si aucun accord n'est établi sur cette question, il peut y avoir des conversions de chercheurs du civil au militaire, alors que l'hypothèse inverse est trop souvent acceptée sans discussion, comme s'il allait de soi qu'un désarmement se ferait sans modification de structures. La technologie militaire ne maîtrise pas toujours la dérive des coûts et, pour faire face à la compétition sur la qualité actuelle et future des armements, les dépenses de recherche-développement croissent considérablement. Elles sont de l'ordre de 20 fois supérieures à ce qu'elles sont dans le secteur civil.

Commandement 8 - Tu réclamera, comme mesure complémentaire, un contrôle des ventes internationales d'armes

Les ventes d'armes doivent être sévèrement contrôlées, pour plusieurs raisons :

- la disponibilité des armes conduit souvent à la "concrétisation guerrière" de conflits latents, qui auraient pu trouver une solution négociée ;
- la prolifération des armes modernes est un facteur décisif de la course aux armements ;
- la faiblesse des exportations est susceptible de réduire les ambitions des producteurs d'armes et de les détourner de projets de production d'engins coûteux dont les ventes à l'étranger (réelles ou présumées) justifient parfois la production.
- les importations d'armes dans les pays les plus démunis réduisent leur potentiel de développement ;
- Si ce n'est pas l'arme qui est la cause de la guerre, c'est elle qui, dans la plupart des cas, la permet.

Commandement 9 - Tu favoriseras les accords de sous-ensembles (économiques, stratégiques, politiques) de pays solidaires

L'expérience montre que la diffusion de l'armement accélère le potentiel de conflits internationaux. L'existence d'Alliances de défense, d'accords de non-prolifération, de Traités locaux concernant la sécurité, mais aussi l'intégration économique, doit être encouragée et même parfois inscrite dans les accords de désarmement eux-mêmes. L'interdépendance des Nations réduit les conflits et même la production commune de biens militaires exerce des effets favorables sur la paix, lorsque cette coopération ne s'exerce pas contre un ennemi clairement défini. Les pays alliés, généralement frontaliers, développent des projets communs qui transcendent les seuls intérêts nationaux et ils limitent, à l'intérieur même de leur accord, les conflits internes toujours possibles. Peu d'individus pensent aujourd'hui que la France et l'Allemagne sont potentiellement adversaires dans le domaine militaire. Or, ils l'étaient il y a peu et l'essor des intérêts communs réduit sinon les causes au moins l'expression militaire des conflits. Les Alliances doivent à leur tour chercher de nouvelles alliances et ce comportement réduit la probabilité des guerres.

Commandement 10. : Tu rappelleras, dans toute négociation sur le désarmement, l'importance du développement économique de toutes les Parties comme instrument essentiel de sécurité internationale

Le désarmement requiert une série de décisions sur les priorités politiques des Etats, sur l'ordre économique international, sur la nature du développement, sur la direction du progrès technologique susceptible d'être développé dans une société moins militarisée, sur la gestion de l'environnement naturel ou sur la réallocation et la répartition des ressources économiques, autant de questions qui ne font que très rarement l'objet de discussions dans les négociations de limitation de la course aux armements. Or, le développement économique des Nations est un facteur fondamental de la sécurité internationale. De nombreux conflits armés sont nés de problèmes économiques et la dernière guerre du Proche-Orient peut aussi trouver des explications dans la volonté des uns de récupérer la richesse insolente d'un voisin et dans le souhait des autres de ne pas laisser

entre des mains ennemies les ressources pétrolières importantes du Koweït. Le développement économique intervient dans le désarmement à trois niveaux, au moins :

- D'abord, dans un monde de rareté, les dépenses militaires, par essence improductives, constituent un gaspillage, si l'on se situe dans un monde sans conflits internationaux. L'expérience récente de l'Union Soviétique est là pour prouver qu'un effort excessif de dépenses militaires érode peu à peu l'efficacité de l'appareil économique et réduit à terme le potentiel national de défense. Le développement économique est dépendant des situations de paix ou de guerre. En outre, il existe toujours des restrictions dans le commerce international fondées sur l'idée de sécurité nationale. Il serait alors paradoxal que ces questions ne soient pas abordées en situation de désarmement négocié.

- Un désarmement déconnecté des raisons qui fondent la course aux armements peut se révéler, à terme, particulièrement dangereux pour la paix ou pour les systèmes politiques démocratiques. Comme les grandes puissances peuvent bénéficier directement ou indirectement d'effets de domination, une modification des rapports de forces stratégiques est susceptible de transformer aussi la carte économique internationale. Un désarmement est une décision politique majeure, fondée sur la confiance réciproque des Etats.

- Enfin, lorsque la dignité des hommes est menacée, il arrive fréquemment que les Nations préfèrent le combat au statu quo. La sécurité internationale ne peut durablement être maintenue dans le cadre d'effets de domination ou d'inégalités économiques et sociales excessifs.

Toute situation de paix n'est pas nécessairement préférable à une situation de conflit, notamment lorsqu'elle est fondée sur la tyrannie, l'esclavage ou l'exploitation et le non-respect des droits de l'homme. Cependant, un processus de désarmement fondé sur les dix commandements définis ci-dessus constituerait un progrès certain vers la pérennité d'une économie de paix.

Bibliographie

Colard, D., Fontanel, J. Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement, un pari difficile*, Collection Sept Epées, Fondation pour les études de défense nationale, Paris

Cypher, J. (1987), *Military Spending, Technical change, and Economic Growth : A disguised form of Industrial policy*, *Journal of Economic Issues*, 21.

Dunne, J.P. (1990), *The Political Economy of Military Expenditure : an introduction*, *Cambridge Journal of Economics*.

Fontanel, J. (1985) *L'intérêt d'un Fonds International de Désarmement pour le Développement*. *Etudes Internationales*. Québec, Canada, Septembre 1985

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1986), *Le désarmement pour le développement*, ARES, Défense et Sécurité Série "Désarmement et course aux armements", Grenoble, Mai 1986.

Fontanel, J. (1986), *The creation of an International Disarmament Fund for Development*

Colloquium "Defence, Security and Development, University of London, London, 20 March 1986

Fontanel, J., Smith, R. (1987) *The creation of an International Disarmament Fund for Development*, in "Defence, Security and Development" (DEGER S. et WEST R., Ed.) Francis Pinter, London, June 1987, 10 pages.

Fontanel, J. (1987), *Coût de l'armement, prix du désarmement*, Académie Diplomatique Internationale, Pédone, Paris, 1987, (20 pages).

Fontanel, J, Ward, M. (1993), *Military Expenditures, Armaments and Disarmament*, *Defence Economics*, n°1.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble

Fontanel, J. (1993), *La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs*, in « *Economistes de la paix*, (J.Fontanel ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (1993), *Disarmament for development in favour of developing countries*, *The Economics of International Security, Essays in Honour of Jan Tinbergen*, Preface Lauwrence Klein, CHATTERJI & RIMA eds., Mac Millan

Galbraith, J.K. (1993), *Le pouvoir économique autonome : une vue économique*, (J. Fontanel, ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble

Hartley, K. (1993), *Aspects économiques du désarmement* (J. Fontanel, ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble.

Klein, L. (1993), *Désarmement et développement. La signification*, (J. Fontanel, ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble

Pivetti, M. (1993), *Military Spending as a burden on growth :an underconsumptionist critique*, *Cambridge Journal of Economics*.

Smith, R., Humm, A., & Fontanel, J. (1987). *Capital labour substitution in defence provision*. *Defence Security and Development*, 69-80.

Smith, R. (1997), *Military Expenditure and Capitalism*, *Cambridge Journal of Economics*, 1.

Smith, R., Fontanel, J. (1993), *le couple désarmement pour le développement dans la pensée économique*, (J. Fontanel, ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble.

Tinbergen, J. (1993), *Paix et économie*, (J. Fontanel, ed.), PUG, Presses Universitaires de Grenoble

UNIDIR (1992), *Economic Aspects of Disarmament : Disarmament as an Investment process*, A/47/346/ 2è, August.